

*Quand la vie se donne... la paix fleurit*

## **« Je ne vous laisserai orphelins. »**

(Jean 14, 15-21)

« Je ne vous laisserai pas seul, comme des orphelins. Je reviendrai auprès de vous. Je demanderai au Père de vous donner quelqu'un d'autre pour vous venir en aide, afin qu'il soit toujours avec vous. C'est l'Esprit de Vérité. » Il ajoute dans Isaïe 49,15ss. « Une femme oublie-t-elle l'enfant qu'elle a porté? À supposer qu'elle l'oublie, moi je ne t'oublie pas. »



Dieu est Père, Dieu est mère, Dieu est en même temps l'un et l'autre, il ne peut en être autrement.

Dieu communique sa vie à ces êtres qu'on appelle les humains et sa vie en chacun d'eux ne peut pas s'arrêter. A partir du moment où l'être humain est engendré, il a en lui cette dimension du divin qui nous fait dire qu'il est devenu l'enfant de Dieu. La vie de Dieu coule en lui.

À sa naissance, il ne le sait pas, mais ses parents qui le portent au baptême le réalisent et le jour du baptême ils le disent à la communauté. Voyez, nous avons donné une part de notre vie à cet enfant. Nous lui avons donné sa chair et son sang. Il est une partie de nous-mêmes. Il a reçu sa chair à partir de la nôtre. Nous prenons conscience aujourd'hui qu'il a aussi reçu une participation à la vie même de Dieu.

Un petit être humain a une dimension qui le dépasse et qui fait de lui un être différent de tout ce qui existe dans la création. Il participe de la vie même de Dieu. Il a du divin en lui. Ce qui fait que cette dimension en lui est appelée à se poursuivre toujours.

La vie de Dieu c'est la vie éternelle. À partir du moment où l'enfant est conçu dans le ventre de sa maman, il reçoit en héritage la vie éternelle. Il est appelé à vivre toujours d'une vie au-delà de toutes ses espérances.

La vie de Dieu, une vie dans l'aujourd'hui, qui est une étape, une anticipation, une progression vers la vie de toujours. Vie de joie, de paix, d'éternité. Jésus le premier est ressuscité et il l'affirme lui-même, nous sommes appelés à le suivre dans sa passion mais n'oubliez jamais aussi dans sa résurrection.

Une mère donne la vie en espérant qu'elle soit la meilleure possible. Dieu donne sa vie en promettant qu'elle sera participation à la sienne.

**À mes parents je dis: Merci pour la vie que vous m'avez donnée, merci pour la Vie de Dieu en moi.**

## CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 13 AU 21 MAI 2023

### Samedi 13

Sainte-Colette 16h30 M. Denis Baillargeon ..... parents et amis aux funérailles  
M. Michele Maurizio 3e ann.. ..... son épouse

### Dimanche 14 6<sup>e</sup> dimanche de Pâques, Bonne fête des mères

Sainte-Colette 8h30 Mme Gisèle Proulx Caron ..... Mme Yvonne Brochu  
Action de grâce à la Ste-Trinité ..... Marie Henri

Sainte-Colette 11h00 M. Luigi Volpicella ..... un ami  
M. Alphonse Kane ..... sa fille Edith

### Lundi 15

Sainte-Colette 8h30 M. Annibale Maistrelli et Mme Aurelia Preti ..... leur fille Gloria

### Mardi 16

Sainte-Colette 8h30 Pour tous les paroissiens ..... M. le curé

### Mercredi 17

Sainte-Colette 8h30 Mme Silvana Laranja ..... parents et amis aux funérailles  
Mme Valérie Masson ..... parents et amis aux funérailles

### Jeudi 18

Sainte-Colette 8h30 M. Jean-Louis David ..... son épouse Cécile David

### Vendredi 19

Sainte-Colette 8h30 **PAS DE MESSE**

### Samedi 20

Sainte-Colette 16h30 Mme Marie-Monique Dubuisson ..... Yves-André et Diane  
Mme Aurore Auclair ..... Isabelle

### Dimanche 21 Ascension du Seigneur

Sainte-Colette 8h30 M. Lucien Croteau ..... Isabelle  
M. Salim Eid et Mme Rose Chedid ..... Viviane Eid

Sainte-Colette 11h00 M. Adrien Desgagné ..... Alma Bérubé

*La Lampe du sanctuaire brûlera pour faveur à obtenir et le Pain et le Vin sont offerts cette semaine aux intentions d'Anna Raimo.*



Vous pouvez toujours faire brûler la lampe du sanctuaire pour la semaine ainsi que d'offrir le Pain et le Vin de la semaine à une intention de votre choix au coût de \$10,00. Vous n'avez qu'en faire la demande au secrétariat.

—\*—  
**BONNE FÊTE DES MÈRES  
À TOUTES LES MAMANS**  
—\*—

***Parcours catéchétique Ste-Colette***

Les nouvelles inscriptions auront lieu le mercredi 17 mai 2023 à l'église Ste-Colette à 19h.

Vous devez habiter le territoire de Ste-Colette ou de St-Camille, de Montréal-Nord.

Vos enfants devront commencer leur 2e année primaire en septembre 2023.

Les frais sont de \$50.00 pour l'année.

**Nous avons besoin de bénévoles et d'aide-catéchètes.**

Il suffit d'avoir 3 heures à toutes les deux semaines.

Une formation de pointe vous sera offerte.

Contactez-nous au téléphone 514-321-3887 poste 3.

Grand merci pour votre disponibilité!

—\*—  
***Pensée de la semaine***

« Avoir un but trace la vie. »

—\*—  
**Spécial vacances 2023**



Veillez prendre note que pour la période des vacances de votre curé cette année, soit du **15 juillet au 15 août**, il n'y aura pas de messes les jours de semaine.

Les messes de fin de semaine seront cependant assurées.